

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

PLACEMENTS DE TUNISIE SICAF

Siège Social : 2, Rue de Turquie - 1001 Tunis.

Messieurs les actionnaires de la Société PLACEMENTS DE TUNISIE SICAF sont convoqués en assemblée générale ordinaire, le mardi 5 Mai 2026 à 10 heures, à L'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises IACE, sis au Boulevard principal, Rue du lac Turkana – Les Berges du Lac 1 -1053 TUNIS, et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2025 ;
- Lecture du rapport général du commissaire aux comptes sur les états financiers de l'exercice 2025 ;
- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif aux opérations visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales ;
- Approbation des états financiers et des opérations prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales ;
- Quitus aux Administrateurs ;
- Affectation des résultats de l'exercice 2025 ;
- Renouvellement des mandats des Administrateurs ;
- Nomination de nouveaux administrateurs ;
- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes ;
- Fixation du montant des jetons de présence.

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

Placements de Tunisie SICAF

Siège Social : 2, Rue de Turquie - 1001 Tunis.

Projet de résolutions de la société Placements de Tunisie SICAF à soumettre à l'approbation de son Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 5 mai 2026.

Résolution n°1 :

Après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration ainsi que des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2025, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les états financiers arrêtés au 31 décembre 2025 qui font ressortir un résultat bénéficiaire de 5 271 810,994 Dinars ainsi que les conventions mentionnées dans le rapport spécial. Elle donne quitus entier et sans réserve aux administrateurs de leur gestion pour l'exercice 2025.

Résolution n°2 :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'affectation du résultat de l'exercice 2025 et du report à nouveau telle que proposée par le Conseil d'Administration à savoir :

Bénéfice de l'exercice	5 271 810,994 Dinars
+ Report à nouveau	2 002 000,210 Dinars
Total	7 273 811,204 Dinars
- Dividendes à distribuer	3 200 000,000 Dinars
- Report à nouveau	4 073 811,204 Dinars

Le dividende unitaire est fixé à 3,200 Dinars par action.

La date de détachement est fixée pour le 12 mai 2026.

Résolution n°3 :

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle pour une période de trois ans les mandats des administrateurs suivants :

- Monsieur Selim RIAHI ;
- Monsieur Khaled EL FEKIH ;
- La Banque de Tunisie ;
- La Compagnie d'Assurances et de Réassurances ASTREE.

Ces mandats prendront fin avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice de 2028.

Résolution n°4 :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide le renouvellement du mandat du cabinet FINOR représenté par M. Fayçal DERBEL en tant que commissaire aux comptes pour une durée de trois ans. Ce mandat prendra fin avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice de 2028.

Résolution n°5 :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de reconduire le montant brut des jetons de présence à allouer aux administrateurs au titre de l'exercice 2026 à 35.000 Dinars. Ce montant est mis à la disposition du Conseil d'Administration qui en fixera la répartition entre ses membres.

Résolution n°6 :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne pouvoir à toute personne désignée par le Directeur Général à l'effet d'accomplir toute formalité nécessaire.